

# Les marchés des bois destinés à la pâte

29 août 2024

## BIOMASSE (RÉSINEUX ET FEUILLUS)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage Saint-Zacharie	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				

## BOIS FRANC (ÉRABLES, HÊTRE, BOULEAUX, FRÊNE)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur <sup>1</sup>	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage Saint-Zacharie	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				
Domtar (Windsor)	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/TMH <sup>3</sup>	Requis	3 à 28 po	8 pi 4 po, 14 à 16 pi, en longueur (max 24 pi) <sup>7</sup>

## BOIS FRANC (ÉRABLES, HÊTRE) AUCUN FRÊNE

Destination	Secteurs	Prix net au producteur <sup>1</sup>	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois de foyer Chaudière-Appalaches	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/TMH <sup>2</sup>	Aucun	3 ½ à 20 po	8 pi <sup>4</sup> , 12 à 16 pi En longueur

## BOULEAUX

Destination	Secteurs	Prix net au producteur <sup>1</sup>	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois de foyer Chaudière-Appalaches	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/ TMH <sup>2</sup>	Aucun	3 ½ à 20 po	8 pi <sup>4</sup> , 12 à 16 pi En longueur
Cascades Lots-Renversés	Kamouraska	47,30 \$/TMH	Requis	3 ½ à 20 po	8 pi 4 po <sup>7</sup>

## PEUPLIERS (TREMBLE)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur <sup>1</sup>	Contingent	Diamètre	Longueur
Cascades Rivière-Bleue	Kamouraska	39,50 \$/TMH	Requis	3 ½ à 20 po	8 pi 4 po <sup>7</sup>
Domtar (Windsor)	L'Islet-Montmagny	36,50 \$/TMH	Requis	3 à 28 po	8 pi 4 po, 14 à 16 pi, en longueur (max 24 pi) <sup>7</sup>
Bois Carthage St-Just	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				

## SAPIN ET ÉPINETTES

Destination	Secteurs	Prix usine	Contingent	Diamètre	Longueur
MLM Chipping (Sainte-Anne-de-Madawaska) <sup>5</sup>	Kamouraska	59 \$/TMH	Aucun	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)
Twin Rivers – Edmunston <sup>6</sup>	Kamouraska	60 \$/TMH	Aucun	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)

TMH (1000 kg), TIV (2000 lb)

<sup>1</sup> Prix net au producteur excluant le transport et le prélevé.

<sup>2</sup> Aucune carie molle, aucun arbre mort.

<sup>3</sup> Non démêlé, carie molle acceptée, arbre sec et sain.

<sup>4</sup> Les billes de 8 pi sont acceptées mais doivent être tronçonnées à 96 po de longueur sans surlongueur. Aucune carie molle, aucun arbre mort.

<sup>5</sup> Spécifications : aucun cèdre. Épinette de Norvège acceptée. Maximum 1 an après la récolte. Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

<sup>6</sup> Spécifications : aucun cèdre et épinette de Norvège, aucun bois sec, livraison après la récolte, 4 semaines (mai à août), 8 semaines (septembre à avril). Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

<sup>7</sup> Aucune branche, fourche, nœud mal rasé, courbe excessive et sous diamètre. Important : séparer le sciage adéquatement de la pâte.